

INSCRIPTION EN LIGNE

<https://formatis.espaces-naturels.fr/formatis/>

En 3 étapes

1 – L'organisme employeur doit être enregistré dans la base de données de l'Aten

Si ce n'est pas le cas, transmettre une demande de création à contact@espaces-naturels.fr

Mentionner le libellé, l'adresse, tél fax, mail de la structure.

Le cas échéant, préciser si gestionnaire Natura 2000, de RN, de terrains du Conservatoire du Littoral, indiquer les noms des sites gérés.

Que ce soit à la création du compte employeur ou du compte stagiaire, la ligne employeur doit afficher automatiquement le libellé de la structure lorsque l'on renseigne ce champ.

Il faut ensuite sélectionner sa structure dans la liste déroulante :

Création de votre compte > Informations personnelles

CREATION COMPTE VALIDATEUR

Employeur* Parc Naturel Régional

Veillez saisir le début du nom de votre employeur. Si votre structure n'apparaît pas, transmettez le libellé de la structure à contact@espaces-naturels.fr.

Civilité*

Nom*

Prénom*

Sexe*

Adresse Pro*

Ville Pro*

CP Pro*

Votre adresse Mail*

Votre identifiant*

Mot de passe*

En cliquant sur Créer mon compte, vos informations seront enregistrées et votre compte activé.

Abandon Créer mon compte

Création de votre compte > Informations personnelles

CREATION COMPTE STAGIAIRE

Civilité* Monsieur

Nom*

Prénom*

Sexe* Masculin

Date de naissance (jj/mm/aaaa)*

Ville de naissance*

CP lieu de naissance*

Métiers* Agent d'accueil

Votre Employeur* Parc Naturel Régional

Veillez saisir le début du nom de votre employeur. Si votre structure n'apparaît pas, transmettez le libellé de la structure à contact@espaces-naturels.fr.

Adresse Pro*

Ville Pro*

CP Pro*

Téléphone Pro*

Fax Pro*

Adresse Perso*

Ville Perso*

2 – Le compte validateur doit être créé par l'employeur

Le réseau des professionnels de la nature

Création de votre compte > Informations personnelles

Abandon Compte stagiaire Compte validateur

Cette entrée permet de :

- Créer son compte employeur dit **validateur**
- Consulter le catalogue des sessions de formation
- Valider ou refuser les demandes de formation de ses agents
- Suivre leurs inscriptions
- S'inscrire en tant que stagiaire avec ce même compte (le compte est nominatif)
- Suivre ses inscriptions

3 – Je crée mon compte stagiaire (création possible que si le compte validateur de l'employeur est au préalable créé)

Cette entrée permet de :

- Créer son compte **stagiaire**
- Consulter le catalogue des sessions de formation
- Se pré-inscrire aux sessions de formation
- Suivre ses inscriptions

Une pré-inscription ne sera prise en compte par l'Aten que si elle est validée par l'employeur au minimum 6 semaines avant la formation.